

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN ART DRAMATIQUE AU SECONDAIRE POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN

École secondaire la Découverte

La Commission scolaire de la Rivéraine est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour assumer un poste vacant.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction d'école, la personne aura comme mandat, en plus d'enseigner, de développer l'éducation artistique chez l'élève et d'encourager des activités en lien avec le programme d'art dramatique. Plus précisément, elle devra :

- Être disponible pour les spectacles, pratiques, réunions et activités en lien avec le programme d'art dramatique.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat en enseignement des arts;
- Détenir un brevet ou un permis d'enseignement valide.

AUTRES EXIGENCES

- Être créatif et capable d'improviser;
- Avoir des aptitudes pour la création artistique;
- Être capable de transmettre ses connaissances et sa passion pour les arts;
- Être polyvalent et dynamique.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 22 août 2019.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 15 août 2019 à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivéraine
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : ENS-ARTD-ESLD-150819
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca